



# IADE : *La mobilisation ..... Paie !*



**La grande mobilisation des Infirmier-es anesthésistes diplômé-es d'État (IADE) et des étudiant-es infirmier-es anesthésistes en France pour la reconnaissance de leur qualification est une grande victoire !**



BENOIT HAMON  
MINISTRE DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MARISOL TOURAINE  
MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES  
ET DE LA SANTÉ

GENEVIEVE FIORASO  
SECRETARE D'ÉTAT CHARGÉ DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[www.social-santé.gouv.fr](http://www.social-santé.gouv.fr) [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

Le 6 juin 2014

A l'issue de la manifestation organisée par les infirmiers anesthésistes, les représentants des ministres Benoît Hamon, ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, Marisol Touraine, ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Geneviève Fioraso, secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, ont reçu une délégation des organisations syndicales professionnelles et étudiantes.

Ces dernières ont été informées qu'à cette date, les deux tiers des établissements de formation avaient signé une convention avec une université. Le MENESR et le MASS ont rappelé que tout serait entrepris pour aboutir dans les meilleurs délais, et au plus tard le 15 juillet, à ce que l'ensemble des établissements aient signé ou engagé de manière significative le processus de signature d'une convention avec une université.

Le décret attribuant le grade de master au diplôme d'État d'infirmier anesthésiste sera soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) de septembre 2014 pour publication. Le grade de master sera donc conféré à tous les détenteurs du diplôme d'État à partir de septembre 2014.

Le comité de suivi du nouveau programme de formation des infirmiers anesthésistes se réunira en septembre pour poursuivre les travaux notamment sur les conditions de reprise et de poursuite d'études.